



Procès-Verbal du CODIR du 11 décembre 2023 CODIR réalisé en présentiel (P) et en visio (V)

Présents : Laurent CARMARANS (V), Xavier CASSAGNOU (P), Corinne COME (P), Pascal COURCOL (P), Éric DESUSCLADE (P), Stéphane HAYEZ (P), Matthieu IMBERTY (P), Hugues LECONTE (P), Nicolas PHILIPP (P), Remi RICHARD (P), Didier ROUSSEAU (P), Sylvie THIVET (P), Laurence VEILLEROT (P)

Invités présents : Ludovic JAUMOTTE (V), Natacha KWIA TEK (V), Lydie PIETU (P),

Excusés : Stéphane PIETU

Démarrage effectif du CODIR à 19h35

I. Approbation du PV du dernier CODIR (18/09/2023) : PV adopté à l'unanimité.

II. Informations générales :

- Candidatures nouvelle olympiade

Tour de table des membres pour savoir qui souhaite repartir pour la nouvelle olympiade.

Laurent CARMARANS	Oui
Xavier CASSAGNOU	Oui
Corinne COME	Ne sait pas
Pascal COURCOL	Ne sait pas
Éric DESUSCLADE	Oui
Stéphane HAYEZ	Oui
Matthieu IMBERTY	Ne sait pas
Hugues LECONTE	Non
Nicolas PHILIPP	Oui
Remi RICHARD	Non
Didier ROUSSEAU	Oui
Sylvie THIVET	Oui
Laurence VEILLEROT	Oui

- Point licences

À ce jour, 2777 licences loisirs et 2047 licences compétition. Par rapport au nombre de licences total en fin de saison 2022/2023, nous sommes à -308 licences.

Licences en baisse pour les clubs de Levallois (-65) et Stade de Vanves (-73).

Le club de Châtillon enregistre quant à lui la plus forte progression (+30)

- Résultats championnat par équipes

De nombreuses montées pour le 92 sur cette 1^{ère} phase, en Prénationale et en Nationale

Très bons résultats des clubs ; bravo à eux

- Renouvellement du partenariat avec le CDOS ; convention pour l'intervention d'un éducateur à la prison de Nanterre
4 candidatures reçues à ce jour mais les éducateurs ont jusqu'au 15/12 pour postuler. Le choix sera fait après cette date.

- Journée de promotion du tennis de table paralympique avec Fabien LAMIRAULT

Une très belle journée qui s'est déroulée le 20/11 au centre de rééducation fonctionnelle de l'hôpital de Garches.

Une vingtaine de patients ; ravis, certains d'entre eux ont déjà pris contact auprès de clubs.

→ A refaire chaque saison.

- Réforme des compétitions

La FFTT propose un webinar le vendredi 15/12 à 18h00 aux Ligues et Comités.

→ Participation de Natacha à confirmer

- AG FFTT

Le budget prévisionnel a été refusé → nouvelle AG fédérale avec la présentation d'un nouveau budget.

Pas de réforme du Critérium Fédéral ; seule modification, les listes/divisions seront établies aux points licence et non plus aux points critérium fédéral.

Les clubs voteront pour les prochaines élections.

III. Préparation de la réunion des Présidents :

Points à évoquer :

- Challenge Ping en extérieur ; dommage qu'il n'y ait eu que 4 clubs participants pour des actions qui ne sont pas trop compliquées à mettre en place.
- Les mises à dispositions des salles par rapport aux compétitions

- Creps de Châtenay : salle de 20 à 24 tables sur laquelle la Ligue projette d'organiser de grosses épreuves
- Développement durable : récupération de plaques, recyclage → projet à relancer
- Modification éventuelle de la D3 du championnat par équipes (cf point V)

IV. Tour de table des commissions :

+ Arbitrage :

Affectation des JA sur les épreuves à venir pas encore connue à ce jour.

→ *Hugues : à transmettre rapidement.*

Hugues ne reprendra pas la commission la saison prochaine mais restera à disposition pour passer le relai au nouveau responsable.

+ Féminines :

Tournoi Féminin – Compte tenu des impératifs de Rueil (16 tables au lieu de 20 et fin obligatoire du tournoi à 19h00)

→ *Voir s'il est possible de l'organiser à Antony. Sinon, il faudra demander à l'organiser dans les Yvelines.*

Les récompenses seront toujours fournies par le 78.

+ Finances

RAS

+ Formation :

- Formations Arbitrage

2 formations ont eu lieu : AR et JA1 avec 3 candidats sur chacune

Des candidats motivés, mais un peu juste

→ *Proposer un document préalable à la formation pour assurer un niveau de formation correct.*

A venir, en janvier une formation AR et en février une formation JA1.

Possibilité également désormais de passer le grade d'Arbitre de club valable uniquement sur les N3 féminines ; formation pratique à la table.

- Formations Techniques

Une nouvelle formation Initiateur de Club est programmée les 3 et 17 mars 2024 à Châtenay.

4 personnes attendaient déjà les dates pour s'inscrire. C'est une formation qui fonctionne bien.

+ Commission Organisation :

- Matériel du Critérium Vétérans à finaliser
- Il va falloir racheter du stock.
- Génération Club à préparer

+ Statuts et règlements - Sportive :

Ça suit son cours au niveau des litiges.

Toutefois au vu des réponses obtenues suite à ses envois pour prise de décision, Stéphane H. demande à sa commission si une modification de fonctionnement est nécessaire : doit-elle se réunir de manière ponctuelle sur une date ou bien toujours par échanges de mails ?

Le fonctionnement actuel convient à la majorité.

→ *Sur des dossiers un peu plus épineux peut-être fixer une visio de manière à ce qu'il y ait un débat et qu'une décision soit prise plus facilement.*

+ Technique :

Au calendrier :

- Stages en externat en janvier à Levallois et à Malakoff
 - Un stage en Suède en train de se finaliser (au lieu de l'Allemagne) sur les vacances de février
 - Stage à Pâques au CREPS de Châtenay
 - Un stage ouvert à tous début juillet en Bretagne
 - Regroupement poussins/benjamins en novembre
 - Dernier regroupement poussins/benjamins en mars
 - Les Internationaux des Jeunes du Grand Est les 16 et 17/12.
 - Les Interdépartementaux auront lieu en mai à Bussy Saint Georges
 - Génération Club, pas de nouvelles pour les salles. Une demande des clubs de l'ACBB, Antony et Rueil a été formulée par rapport aux joueurs sélectionnés sur des épreuves nationales sur la même date. Sur l'ancienne formule du Bernard Jeu, les clubs qui avaient des joueurs dans ce cas pouvaient bénéficier de points « compensatoires ». Ce point n'étant pas au règlement pour cette saison, la commission sportive exprime son refus à cette demande.
- *Ludovic fera le retour aux 3 clubs.*

+ Vétérans :

- Critérium

40% de participants en plus par rapport à l'année dernière.

Il aura lieu finalement sur 24 tables à Courbevoie.

- Les regroupements

Taux de participation important

Le 7/01 : regroupement ouvert à tous

Celui de février sera ouvert aux compétiteurs (qualifiés au Critérium régional, aux championnats de France, participants aux Monde)

- Coupe Nationale Vétérans :
Règlement en cours de validation

V. Points divers

1/ Retour sur la modification de la D3 proposée par Rémi sur la création d'un championnat à 3 joueurs au lieu de 4. Pour Xavier, c'est une formule qui peut être intéressante pour les clubs qui pourraient inscrire des équipes supplémentaires.

Points votés à main levée :
à l'unanimité,

- Pas de passerelle pour jouer pour la même journée sur la D2 et la D3
- 1 match par journée
- Pas de brulage
- Pas de restriction de classement
- Pas de limitation du nombre de féminines par équipe

4 pour des équipes à 3 joueurs

4 pour des équipes à 4 joueurs

5 abstentions

Un autre point dans le règlement proposé par Rémi : la possibilité de faire des ententes sur le jeudi. Les clubs sondés se sont exprimés favorablement par rapport à ce point car cela pourrait permettre de constituer des équipes complètes et créer des équipes supplémentaires.

Même si le but est d'avoir des équipes supplémentaires, Didier rappelle que les clubs ne peuvent pas forcément occuper la salle le jeudi pour ce championnat. Ils ont besoin des créneaux pour l'entraînement et leurs adhérents.

A ce stade, pas possible de mettre en place cette nouvelle formule à partir de la 2^{ème} phase.

→ *A proposer lors de la réunion des Présidents pour 2024/2025*

2/ Récompenses lors de la CNV

Dans le règlement, seuls les 3 premiers sont récompensés. Eric demande s'il est envisageable de récompenser le 4^{ème}

→ *la place 3 / 4 étant jouée, pas de changement.*

3/ Convocation à la journée des Titres du championnat

→ *Rajouter un point sur les récompenses remises lors de la journée des titres et lors de l'AG.*

Fin du CODIR à 21h10

La Présidente
Sylvie THIVET

A Saint Denis, le 11/12/2023

Le Secrétaire Général
Didier ROUSSEAU
P/o Lydie PIETU